



PLAN LOCAL D'URBANISME

# *Lunéville*

Liste des  
emplacements réservés

**APPROUVE  
JUN 2013**

**aduan**

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'URBANISME DE L'AIRE  
URBAINE NANCÉIENNE



Numéro	Désignation	Superficie	Bénéficiaire
1	Liaison entre la RD 914 et l'avenue Georges de la Tour - Emprise : 14 m	13 060 m <sup>2</sup>	Commune
2	Aménagement de la rue de Vic depuis la RD 914 jusqu'à la rue du Bas de Sembas Emprise : 14 m	96 m <sup>2</sup>	Commune
3	Elargissement du chemin des Primevères Emprise : 9 m	3 001 m <sup>2</sup>	Commune
4	Extension du Cimetière et aménagement d'un parking à proximité	9 135 m <sup>2</sup>	Commune
5	Création d'une voie entre la rue Alfred Renaudin et l'avenue du Léomont Emprise : 14 m	10 308 m <sup>2</sup>	Commune
6	Création d'une aire d'accueil des gens du voyage	5 518 m <sup>2</sup>	Commune
7	Elargissement de la rue Saint Léopold Emprise : 10 m	7 340 m <sup>2</sup>	Commune
8	Création d'un parking rue Sébastien Keller	5 616 m <sup>2</sup>	Commune
9	Création d'une liaison entre le quartier Clarenthal et la rue d'Alsace Emprise : 16 m	451 m <sup>2</sup>	Commune
10	Elargissement de la rue Chambrette entre la ruelle de la Faïencerie et la rue de Viller Emprise : 10 m	243 m <sup>2</sup>	Commune
11	Aménagement de la rue Mique entre la rue Général Vilmette et la rue Saucerotte Emprise : 12 m	162 m <sup>2</sup>	Commune
12	Elargissement et aménagement rue Faubourg de Ménil (RD 31)	185 m <sup>2</sup>	Commune
14	Aménagement du quai de Phalsbourg au niveau du quai de Reichshoffen Emprise : 10 m	608 m <sup>2</sup>	Commune
15	Aménagement du quai de Reichshoffen depuis la rue des Cités Cécile jusqu'à la limite de la ZAC Emprise : 12 m	8 664 m <sup>2</sup>	Commune
16	Elargissement d'un passage supérieur sur la voie ferrée Paris Strasbourg par le chemin des Mossus et aménagement de carrefour des voies 32 et 33	1 219 m <sup>2</sup>	Commune
17	Elargissement et aménagement du chemin de la Fourasse Emprise : 12 m	6 723 m <sup>2</sup>	Commune
18	Elargissement de la voie Petit Chemin du Porche Emprise : 8 m	335 m <sup>2</sup>	Commune